

<b>Étaient présents :</b>	Le maire	Luc Trépanier
	Les conseillers	Laurent Barbé Jake Chadwick Jean Dubois Stephen Lloyd Bruce MacNab
	La secrétaire-trésorière et directrice générale	Caroline Dion
<b>Étaient absents:</b>	Le conseiller	Marc Fredette

---

### **1. Résolution 2012-50 - Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par le conseiller Stephen Lloyd, secondé par le conseiller Jean Dubois, et il est résolu à l'unanimité par les membres présents:

**QUE** l'ordre du jour soit accepté tel que proposé.

**ADOPTÉE**

### **2. Résolution 2012-51 - Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 juin 2012**

**PRENANT ACTE QU'**une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre du conseil municipal au moins vingt-quatre heures avant la présente séance, conformément aux dispositions de l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes*,

Il est proposé par le conseiller Laurent Barbé, secondé par le conseiller Jake Chadwick, et il est résolu à l'unanimité par les membres présents :

**QUE** le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 9 juin 2012 soit adopté tel que déposé.

**ADOPTÉE**

### **3. Affaires courantes**

#### **3.1 Annonces**

Le maire Luc Trépanier annonce le décès de Mme Joyce Thorniley, conjointe de M. Gerry Thorniley, ancien résident de Barkmere, ainsi que le décès de M. Allan Forbes, père de Judith, tous résidents de Barkmere.

#### **3.2 Correspondances**

Rien à signaler.

#### **3.3 APLÉ**

Pas de représentant présent.

#### **3.4 Suivi de la dernière séance**

Suivant les résolutions adoptées lors du dernier conseil à propos du barrage, d'autres seront adoptées ce mois-ci pour la suite du projet. Le conseiller Laurent Barbé expliquera en détails.

Suite aux vols sur le chemin Duncan, le maire Luc Trépanier a finalement discuté avec le Capitaine Sylvain Mainville de la Sûreté du Québec. Ce dernier semblait surpris de cet état, n'ayant pas été informé par ses agents. Il prévoit faire une séance d'information avec les résidents concernés et revoir les actions qui peuvent être posées pour prévenir ce problème.

### 3.5 Période de questions

André Robert Bellerose	Un couvercle du conteneur sur le chemin Florestine est endommagé. Est-il possible de le faire réparer?
Marie-France Émard	Les pancartes pour les conteneurs à déchets ne devraient-elles pas indiquer que c'est seulement pour les résidents ?
Robin de Schulthess	Qu'en est-il de la Tour de télécommunication projetée par Bell Mobilité ?
Jim Tooley	Quant au barrage, où en est rendu le projet ?
Robin de Schulthess	Concernant le barrage, le niveau d'eau étant très bas, ce n'est pas parce que le barrage a des fuites ?
Jim Tooley	Où en sont rendus les différents démêlés juridiques de la Ville ?

## 4. Finances et Administration

### 4.1 Rapport de la directrice générale

La directrice générale, Caroline Dion, présente son rapport pour le mois de juin 2012:

- Permis (2), certificats d'autorisation (4), pompage septique (4): voir liste ci-jointe.
- Mutations (1) :
  - Acte de vente, de John Whitehead à Roberto Ciricillo et Giuseppina Paventi, lot 15-3, Rang 5, canton de Montcalm et lot 15-4, Rang 5, canton de Montcalm (8 Duncan Road West);
  - Déclaration de transmission, de Leo Patrick Fleming à Judith Ellen Merrifield, lot 3P, Rang 5, canton d'Arundel;
  - Acte de correction, entre Judith Ellen Merrifield et William Richard Fleming et Paul Tully Fleming, lot 3P, Rang 5, canton d'Arundel
  - Acte de vente, de William Richard Fleming à Paul Tully Fleming, lots 2-15 et 2-16 Rang 5, canton d'Arundel (76 chemin Patry) et lot 3P, Rang 5, canton d'Arundel,
  - Acte de vente, de Thomas Harrison à Richard O'Shaughnessy, lot 2P, rang 6, canton d'Arundel

Elle informe également que :

- L'interdiction de faire des feux est présentement en vigueur, dû aux risques extrêmes d'incendie. La collaboration des résidents est essentielle.
- Divers enseignes, dont celles pour les déchets on été reçues et seront installées prochainement.
- Rappel des heures d'ouverture de l'Éco-Centre, en l'absence du conteneur à gros rebuts, les samedis, de mai à novembre, de 10h 14h00. L'Éco centre étant situé au 110, chemin de la Rouge, à Huberdeau.

Le maire Luc Trépanier rajoute qu'au niveau de l'interdiction de faire des feux, que les conséquences d'une contravention à cette interdiction pourraient être inestimables et causer toute la perte de la municipalité. Il invite donc les résidents à intervenir et à convaincre leur voisin de respecter cette règle. Pour le bien de tous.

### 4.2 Ressources Humaines

#### 4.2.1 Résolution 2012-52 – Embauche d'un préposé au débarcadère

**Considérant que** la Ville de Barkmere requiert les services d'un préposé au débarcadère à temps plein durant la saison estivale;

**En conséquence**, il est proposé par Jean Dubois, secondé par Stephen Lloyd, et résolu à l'unanimité des membres présents :

**Que** la Ville de Barkmere entérine l'engagement de M. Gabriel Carrière-Thibault à titre de préposé au débarcadère, en date du 9 juin 2012;

**Que** la rémunération de M. Gabriel Carrière-Thibault soit de 9,90\$ de l'heure, plus les avantages sociaux prévus par les lois et règlements en vigueur.

### **ADOPTÉE**

#### **4.3 Comptes à payer** **Résolution 2012-53 - Comptes à payer**

Il est proposé par le conseiller Jake Chadwick, secondé par le conseiller Bruce MacNab, et il est résolu à l'unanimité des membres présents

**QUE** les comptes ci-dessous soient ratifiés et payés :

<b>Ville de Barkmere</b>				
<b>Registre des chèques pour 15411111 Banque Nationale - Mont-Tremblant</b>				
<b>No.</b>	<b>Bénéficiaire</b>	<b>Montant</b>	<b>Date</b>	<b>Explication</b>
3181	Dion, Yvon	\$990.01	2012/05/15	Paie pour période finissant 2012-05-31
3193	Clermont, Alexandre	\$1,189.73	2012/05/18	Paie pour période finissant 2012-05-19
3194	Dion, Caroline	\$1,739.06	2012/05/18	Paie pour période finissant 2012-05-19
EFT-16	Hydro-Québec	\$323.75	2012/05/18	Électricité - Luminaires de rues
EFT-15	Hydro-Québec	\$434.53	2012/05/18	Électricité - Hôtel de Ville
EFT-14	Hydro-Québec	\$33.52	2012/05/18	Électricité - Débarcadère
EFT-17	Bell Mobilité	\$128.40	2012/05/23	Téléphones mobiles - employés
3195	Clermont, Alexandre	\$1,189.73	2012/06/01	Paie pour période finissant 2012-06-02
3196	Dion, Caroline	\$1,739.06	2012/06/01	Paie pour période finissant 2012-06-02
EFT-18	Mastercard	\$135.52	2012/06/04	Dépenses - Hôtel de Ville
3197	Dion, Yvon	\$990.01	2012/06/09	Paie pour période finissant 2012-06-30
3198	Miller Dion, Iona	\$1,051.19	2012/06/09	Paie pour période finissant 2012-06-08
		\$9,944.51		Total - Règlement 213
3199	Dion, Yvon	\$363.93	2012/06/09	Dépenses - Superviseur des installations
3200	Estate Elsie Miller	\$144.79	2012/06/09	Fournitures et essence
3201	Genivar	\$5,978.70	2012/06/09	Révision du design du projet de barrage
3202	Groupe Barbe & Robidoux	\$3,449.25	2012/06/09	Arpentage - chemin sans autorisation
3203	Les Quais Laurentiens	\$7,949.76	2012/06/09	40% d'acompte sur quai pour parc public
3204	Matériaux R. McLaughlin Inc.	\$75.38	2012/06/09	Fournitures pour réparations mineures
3205	Ministre des Finances du Québec (SQ)	\$39,884.00	2012/06/09	Sûreté du Québec 2012 - 1er versement
3206	MRC des Laurentides	\$55,014.00	2012/06/09	Quote-parts, RIDR, collecte et autres
3207	Municipalité d'Huberdeau	\$1,787.50	2012/06/09	Service d'incendie - 2e versement
3208	Poupart & LeChasseur s.e.n.c.r.l.	\$708.29	2012/06/09	Frais légaux - chemins illégaux
3209	Trépanier, Luc	\$24.32	2012/06/09	Timbres-poste
	<b>TOTAL</b>	<b>\$125,324.43</b>		

### **ADOPTÉE**

## **5. Environnement**

## 5.1 Qualité de l'eau

Le conseiller Jake Chadwick informe que les tests d'eau du lac sont toujours en cours. Il rappelle également aux résidents d'être aux aguets quant à l'éclosion d'algues-bleues, quelques lacs dans les Laurentides étant déjà contaminés

Le maire Luc Trépanier rajoute qu'il faut à tout prix que les résidents informent l'administration ou les conseillers en dehors des heures d'ouverture de l'hôtel de ville, afin que les mesures soient prises avec le Ministère de l'environnement.

## 5.2 Résolution 2012-54 – Mandat au CCE

**Considérant que** l'article 7.4.3, paragraphe 6, du règlement de zonage 201 stipule :

« L'utilisation comme flotteur pour un quai flottant de barils de métal ou de matériaux pouvant se dégrader, comme le polystyrène blanc, est interdite »;

**Considérant que** la Ville reçoit des demandes pour des quais flottants faits notamment de polystyrène bleu, produit largement disponible sur le marché.

**Considérant que** la Ville ne détient pas d'information sur les caractéristiques de ce produit, spécialement au niveau de sa dégradation dans l'environnement et des risques qu'il représente pour la qualité de l'eau du lac;

**En conséquence**, il est proposé par Laurent Barbé, secondé par Bruce MacNab, et résolu à l'unanimité des membres présents :

**Que** la Ville de Barkmere mandate le CCE afin qu'il lui soumette un rapport détaillant le type de flotteur existant sur le marché et leurs caractéristiques, notamment au niveau de la dégradation dans l'environnement;

**Qu'un** délai de deux (2) mois soit accordé au CCE pour ce faire;

**ADOPTÉE**

## 6. Services publics

### 6.1 Infrastructures

#### 6.1.1 Barrage

Le conseiller Laurent Barbé rappelle les deux options disponibles, soit par enrochement ou par caissons. La réfection par enrochement représente le projet qui offre la plus longue durabilité. La rencontre de notre consultant François Jetté le 26 juin dernier avec un entrepreneur local ayant confirmé la disponibilité du type de roches requis localement, il a été recommandé par M. Jetté et la firme Genivar

d'opter pour l'option de l'enrochement. Cette dernière permettrait aussi de changer la classification du barrage de C à B, ce qui représente une réduction au niveau de la nécessité de procéder à des analyses et inspection des infrastructures, donc une réduction des coûts d'entretien. Des 550 000\$ initialement prévus, les coûts de construction pourraient maintenant se situer aux alentours des 350 000\$, sous réserve de confirmation. Ce qui représente une économie substantielle de près de 40%.

Le maire Luc Trépanier rajoute que la Ville est toujours dans l'attente des subventions gouvernementales.

### **1. Résolution 2012-55 – Choix du projet de réfection du barrage**

**Considérant** les recommandations formulées par les experts de la municipalité quant au choix du projet pour la réfection du barrage;

**Considérant** la disponibilité à proximité de la main d'œuvre et des matériaux nécessaires aux deux types de barrage proposés;

**Considérant** qu'une réfection par enrochement répond à tous les critères de la Loi sur la sécurité des barrages et représente le projet à plus faibles coûts, tout en étant le plus durable;

**En conséquence**, il est proposé par Laurent Barbé, secondé par Stephen Lloyd, et résolu à l'unanimité des membres présents :

**Que** la Ville de Barkmere opte pour la réfection du barrage pour le concept par enrochement.

**ADOPTÉE**

### **2. Résolution 2012-56 – Contrat pour services professionnels – Ingénieurs**

**Considérant que** le choix du projet pour la réfection du barrage a été arrêté;

**Considérant qu'il** y a lieu de présenter les demandes d'autorisation requises en vertu de la Loi sur la sécurité des barrages (L.R.Q. c. S-3.1.01) et de la Loi sur le régime des eaux (L.R.Q., c. R-13);

**Considérant** les articles 573.1 et 573.3.0.2 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q. c. C-19) et le Règlement sur l'adjudication de contrats pour la fourniture de certains services professionnels;

**Considérant** l'offre de service reçu de la firme Genivar;

**Considérant que** la Ville est toujours dans l'attente des subventions gouvernementales;

**En conséquence**, il est proposé par Laurent Barbé, secondé par Bruce MacNab, et résolu à l'unanimité des membres présents :

**Que** la Ville de Barkmere mandate la firme Genivar afin de préparer la demande d'autorisation requise en vertu de la Loi sur la sécurité des barrages et de la Loi sur le régime des eaux pour le projet de réfection du barrage par enrochement, excluant les demandes autorisations nécessaires en vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement:

**Que** les honoraires n'excèdent pas la somme de 21 500\$, taxes non incluses.

**Que** cette somme soit payée à même les surplus non affectés.

### **ADOPTÉE**

#### **6.1.2 Parc**

Le conseiller Bruce MacNab explique l'état d'avancement du parc. Les quais sont en préparation et leur installation est prévue pour le mois d'août et le processus de demandes d'autorisation est en cours.

#### **1. Résolution 2012-57 – Nomination d'un représentant pour les demandes d'autorisation pour le parc des résidents**

**Considérant que** le projet de parc pour les résidents consiste notamment en l'installation de quais ;

**Considérant qu'il** est nécessaire, pour ce faire, d'obtenir les autorisations requises du Ministère de l'environnement;

**En conséquence**, il est proposé par Stephen Lloyd, secondé par Jake Chadwick, et résolu à l'unanimité des membres présents :

**Que** la Ville de Barkmere nomme Bruce MacNab à titre de représentant dûment habilité à signer les demandes d'autorisation et tout autre document nécessaire requis en vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement.

### **ADOPTÉE**

## 7. Loisirs et culture

Le conseiller Stephen Lloyd fait part de son intention de contribuer à l'amélioration des aires du Centre communautaire, en replissant les vitrines et présentoirs avec notamment des photographies et des objets souvenirs. Il sollicite donc les résidents à lui fournir de tels photographies et objets.

## 8. MRC et Affaires gouvernementales

### a. Résolution 2012-58 – Autorisation à la MRC pour la collecte de données en sécurité incendie

**Considérant** la révision obligatoire du schéma de couverture de risques incendie de la MRC des Laurentides (Loi sur la sécurité incendie, LRQ, chapitre S-3.4);

**Considérant qu'**à cet effet, la MRC a procédé à l'engagement d'un coordonnateur en sécurité incendie;

**Considérant que** le coordonnateur doit avoir accès à divers documents rendus disponibles par le Ministère de la Sécurité publique, notamment aux formulaires DSI-2003 et aux autres statistiques pertinentes liées au domaine de l'incendie produits par notre service d'incendie;

**En conséquence**, il est proposé par Laurent Barbé, secondé par Jean Dubois, et résolu à l'unanimité des membres présents :

**Que** ce conseil autorise le coordonnateur en sécurité incendie de la MRC des Laurentides à accéder aux DSI-2003 et aux autres statistiques pertinentes du Ministère de la Sécurité publique produits par le service de sécurité incendie de la Ville de Barkmere;

**Que** ce conseil autorise la centrale de communications 911 du service de police de la Ville de Mont-Tremblant à transmettre les données annuelles en matière de sécurité incendie au coordonnateur en sécurité incendie de la MRC des Laurentides.

**ADOPTÉE**

## 9. Levée de la séance

La prochaine séance régulière du Conseil se tiendra le 11 août 2012, à 10h00, dans le Centre communautaire de la ville, à Barkmere, Québec.

### 9.1 Résolution 2012-59 - Levée de la séance

Il est proposé par le conseiller Laurent Barbé, secondé par le conseiller Jean Dubois, et résolu à l'unanimité des membres présents:

**QUE** la séance du Conseil soit levée.

**ADOPTÉE**

Approuvé par :

Certifié par :

---

Luc Trépanier, Maire

---

Caroline Dion, Secrétaire-trésorière

<b>PERMIS DE CONSTRUCTION</b>						
Date	Permit			Type Constuction, réno, reconstruction, agrandissement	LDE	Description
	Year	Category	Number			
21-juin-12	2012	C	10	Reconstruction	8535	Refaire le balcon 3.05m x 3.6m
29-juin-12	2012	C	11	Construction	108	Construction de 2 patios
<b>CERTIFICAT D'AUTORISATION</b>						
Date	Permit			Type Constuction, réno, reconstruction, agrandissement, ouvrage	LDE	Description
	Year	Category	Number			
16-juin-12	2012	CA	17	Ouvrage rive / littoral	5840	Construction d'un abri à bateau
22-juin-12	2012	CA	18	Abattage d'arbres	2790	Abattage d'arbres (4)
16-juin-12	2012	CA	19	Abattage d'arbres	4146	Abattage d'arbres
30-juin-12	2012	CA	20	Ouvrage rive / littoral	4360	Remplacer un support et refaire les planches
<b>SEPTIC PUMPING</b>						
Receiving date	LDE	Owner	Pumped date	Pumped by		
12-juin-12	6710	Daoust-Lest	2012-05-07	Sani T		
20-juin-12	févr-17	S. Bitton	2012-05-10	Sani Nord		
06-juil-12	8170	M. Fortin	2012-06-01	G. Miller		
06-juil-12	1187	R. Hartley	2012-06-13	G. Miller		